Grève nationale novembre 2025 – *Enjeux démocratiques*

JEUNE ET CITOYEN

INTRODUCTION

La grève nationale de trois jours du 24, 25 et 26 novembre 2025 en Belgique revêt un caractère exceptionnel, tant par son ampleur que par les enjeux démocratiques qu'elle soulève. Dans un contexte où les mesures gouvernementales de l'Arizona fragilisent le dialogue social et l'équilibre des secteurs éducatifs et associatifs, cette mobilisation constitue un signal fort. Elle rappelle que la concertation et l'interpellation collective sont des mécanismes essentiels de toute démocratie vivante.

Par cette action, les organisations, les travailleur·euse·s et les citoyen·ne·s réaffirment leur volonté de participer pleinement aux décisions publiques qui les concernent, et soulignent l'importance de préserver des conditions propices à l'exercice des missions d'intérêt général, notamment au service des jeunes.

Depuis 2024, Jeune Et Citoyen ASBL (JEC) se mobilise par la publication de communication[1] pour sensibiliser la jeunesse à affirmer son opinion face à certaines mesures gouvernementales et en appelant régulièrement à leur reconsidération. Durant tout le long de l'année 2025, nous avons continué ce travail, malgré le flou qui persiste quant à savoir réellement l'impact que vont avoir ces mesures sur les jeunesses.

C'est par notre expérience de terrain et notre expertise sur la participation des jeunes depuis plus de 90 ans que nous dressons ce document afin de plaider pour plus de clarté, de communication lisible pour que chaque jeune puisse s'emparer correctement de ces enjeux et se mobiliser pour construire une citoyenneté plus responsable, active, critique et solidaire, tel qu'indiqué dans le décret jeunesse.

Ce document récapitule et remet en avant ce sur quoi nous croyons et militons au quotidien.

POINT SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE[2]

En juillet 2024, le gouvernement présente la Déclaration de Politique Communautaire (DPC) avec un objectif affiché : réduire les coûts et maîtriser la dette publique. Malgré les avis défavorables formulés par les groupes minoritaires, les organisations syndicales et de nombreux acteur·trice·s de terrain, cette DPC a été approuvée le 11 décembre 2024 et reprend les points suivants :

Fermeture des options

La DPC prévoit la fermeture de toute option ne réunissant pas au minimum dix élèves. Or, ce seuil correspond à la réalité quotidienne d'un grand nombre d'options qualifiantes et professionnelles, déjà fragilisées par un manque de valorisation sociétale et par la nécessité pédagogique de fonctionner en petits groupes, en particulier pour les travaux pratiques.

Au sein de JEC, nous considérons qu'un encadrement de qualité requiert précisément des groupes restreints. Limiter cette possibilité revient à compromettre l'efficacité pédagogique de ces filières et à accentuer leur dévalorisation. Selon les données communiquées par la majorité en place, sur 5400 options existantes, 2700 rassembleraient moins de dix élèves ; ce qui représente 50% de l'offre. Les conséquences seraient donc

1 CFR : Nos positions – www.jecasbl.be (www.jecasbl.be/positionnements)
2 Qu'en est-il de l'avenir de notre enseignement ? Avis sur la nouvelle Déclaration de Politique Communautaire (Enseignement) - (www.jecasbl.be/les-actualites/avis-sur-la-nouvelle-declaration-de-politique-communautaire-enseignement)

particulièrement étendues. Les solutions avancées soulèvent plusieurs enjeux :

- Changer d'établissement : bien que certaines options soient disponibles à proximité, de nombreuses autres ne le sont pas. Dans certaines filières, comme la sylviculture ou la plasturgie, l'offre est déjà extrêmement limitée sur l'ensemble du territoire de la FWB.
- Choisir une autre option : cela impose aux jeunes de s'écarter de leur projet initial, au détriment de leur motivation, de leur bien-être et de leur future insertion socioprofessionnelle.

Ces restrictions pourraient également fragiliser les établissements spécialisés dans l'enseignement qualifiant et professionnel, dont l'existence même dépend du maintien de ces options. Enfin, ces fermetures accentueront inévitablement les pénuries dans certains métiers techniques, déjà en tension.

Décrochage scolaire

Selon la DPC, les jeunes majeurs ayant décroché pendant un an ne pourront plus se réinscrire dans l'enseignement secondaire et seront réorienté·e·s vers l'Enseignement de Promotion Sociale Si cette mesure part de l'idée de limiter les décalages d'âge au sein des classes, elle pose toutefois plusieurs problèmes majeurs :

- la Promotion Sociale ne propose pas la diversité d'options disponible dans l'enseignement secondaire ;
- ses méthodologies pédagogiques ne sont pas nécessairement adaptées aux besoins spécifiques de jeunes en situation de fragilité ;
- la différence d'âge entre jeunes de 19 ans et adultes en reconversion peut également constituer un frein important ;
- enfin, cette restriction envoie un message décourageant à des jeunes qui entreprennent un effort important pour reprendre leur scolarité.

Le décrochage scolaire est un phénomène aux causes multiples : harcèlement, perte de sens, troubles de la santé mentale, contexte familial, choix d'orientation inadapté, etc. Plutôt que de restreindre l'accès aux études, il serait essentiel de soutenir ces jeunes et de lever les obstacles qui se dressent sur leur parcours.

Accès aux 7e années professionnelles

La DPC prévoit d'interdire l'accès aux 7e années professionnelles aux élèves disposant déjà d'un CESS, à l'exception des filières dont la certification l'impose (opticien·ne, prothésiste dentaire, agent·e de prévention et de sécurité). Pourtant, certaines spécialisations ne sont accessibles qu'en 7e professionnelle, telles que grimpeur·euse-élagueur·euse ou sommelier·e.

Cette limitation réduit la possibilité pour les jeunes de se spécialiser, d'affiner leur projet professionnel ou de se réorienter. Elle contribue également à rendre ces filières moins attractives et fragilise une nouvelle fois leur maintien.

POINT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La DPC prévoit également de moduler l'accès à l'enseignement supérieur en fonction du type de CESS obtenu :

- pour les détenteur·rice·s d'un certificat de transition, un dialogue sera instauré afin de vérifier l'adéquation entre le parcours antérieur et les études souhaitées ;
- pour les détenteur·rice·s d'un certificat qualifiant, l'accès sera conditionné à une continuité claire entre les études suivies et le cursus envisagé.

Cette limitation constitue une entrave majeure à la liberté de choix des jeunes, à leur possibilité de changement de trajectoire et à la prise en compte de leur motivation personnelle. Par ailleurs, elle renforce la hiérarchisation implicite entre filières et stigmatise les jeunes issu·e·s des études qualifiantes, alors même que ces parcours répondent à des besoins essentiels du marché de l'emploi.

Selon JEC, les mesures prévues dans la DPC auront des effets structurants préoccupants :

- Accroissement des inégalités : hiérarchisation des filières, appauvrissement de l'offre en zone rurale, dévalorisation des options qualifiantes et professionnelles ;
- Renforcement des discriminations : uniformisation des parcours, invisibilisation de la diversité des profils et des besoins des jeunes ;
- Impact sur la santé mentale : sentiment d'échec, perte d'autonomie, restriction des possibilités d'orientation.

De plus, m'augmentation progressive du minerval à partir de la rentrée prochaine, pour atteindre 1194 euros (contre 836 euros actuellement) pose un problème. Si certaines réductions sont maintenues pour les étudiants·e·s boursier·ère·s ou issu·e·s de milieux modestes, cette augmentation pose de réels enjeux pour les familles ayant plusieurs enfants dans l'enseignement supérieur.

Cette mesure risque d'accentuer les inégalités d'accès aux études supérieures et de fragiliser davantage encore les jeunes, déjà confronté·e·s à une précarité croissante.

POINT SUR LA MONTÉE DES IDÉOLOGIES D'EXTRÊME DROITE

Les élections européennes de juin 2024[3], combinées à divers événements récents à travers le monde, ont mis en évidence la progression préoccupante des idéologies d'extrême droite. Cette évolution se manifeste notamment par :

- des politiques remettant en cause le droit à l'avortement,
- la stigmatisation accrue des personnes LGBTQ+,
- des restrictions croissantes en matière de migration.

Ces tendances constituent une menace réelle pour les droits humains en Europe. Dans ce contexte, les organisations de jeunesse jouent un rôle essentiel : elles défendent les libertés fondamentales, renforcent

3 CFR : Forum Participatif 2024 - Contre l'extrême droite, le cordon ne suffit pas - (www.jecasbl.be/forum-participatif-2024)

la cohésion sociale et soutiennent la construction d'une citoyenneté éclairée. Nous réaffirmons notre opposition à toute érosion des droits et à l'aggravation des inégalités, tout en encourageant un débat ouvert, raisonné et pluraliste au sein de la jeunesse.

Nous affirmons notre position de continuer à créer des espaces de participation à travers nos différents modes d'actions (animations, accompagnements, formations, projets...) où le débat, la connaissance de l'autre, l'esprit critique des jeunes y sont pleinement développés.

A travers, par exemple, notre événement du Forum Participatif 2025[4], nous avons affirmé le positionnement suivant :

> ***« Dans un environnement saturé d'informations, de discours contradictoires et de prises de position parfois polarisantes, il devient indispensable d'apprendre à distinguer, questionner et analyser. L'esprit critique n'est pas seulement une compétence intellectuelle : c'est un levier d'émancipation citoyenne. Le développer signifie offrir aux jeunes un espace pour comprendre avant de juger, écouter avant de répondre et débattre sans tomber dans l'opposition stérile. »***

Chez JEC, nous affirmons que la démocratie ne peut pleinement s'exercer que si chaque citoyen·ne dispose des moyens nécessaires pour construire son jugement en toute liberté, en ayant conscience de ses propres biais, et au sein d'un cadre garantissant la liberté d'expression. L'esprit critique constitue le socle indispensable pour résister aux manipulations, aux simplifications trompeuses et aux fausses évidences, mais aussi pour élaborer collectivement des réponses solides face aux défis de notre époque.

Si dès lors, par les différentes coupes budgétaires et mesures mises en place par le Gouvernement actuel, les espaces de formation, d'expression et d'engagement des jeunes se trouvent fragilisés, c'est toute la dynamique démocratique qui s'en trouve menacée. Réduire les moyens alloués au secteur jeunesse, limiter les dispositifs de participation ou affaiblir les structures qui accompagnent les jeunes dans leur développement citoyen, revient à restreindre leur capacité à comprendre les enjeux contemporains, à se mobiliser et à prendre part pleinement à la vie démocratique.

Ces mesures ne touchent donc pas uniquement les organisations : elles impactent directement la possibilité, pour les jeunes, d'accéder à une éducation critique, à des espaces de débat sécurisés, et à des lieux où l'on apprend à construire collectivement des réponses aux défis sociétaux. En affaiblissant les structures qui soutiennent la participation et l'émancipation, on affaiblit également la résilience démocratique du pays.

4 CFR : Forum Participatif 2025 - L'esprit critique au cœur de l'édition 2025 - (www.jecasbl.be/wp-content/uploads/2025/10/jecasbl-forum-participatif-2025-dossier-presse.pdf)

Pour JEC, il est impératif de rappeler que la démocratie ne se résume pas à un ensemble d'institutions ou à un rendez-vous électoral. Elle se nourrit de pratiques quotidiennes : se rencontrer, débattre, confronter ses idées, comprendre l'autre et co-construire l'avenir. Affaiblir les organisations de jeunesse, c'est affaiblir le terreau même sur lequel s'exerce cette démocratie au quotidien.

C'est pourquoi nous réaffirmons la nécessité de maintenir des politiques ambitieuses, inclusives et structurantes en faveur de la jeunesse. Investir dans les jeunes, ce n'est pas un coût : c'est un choix politique pour l'avenir du pays, un engagement en faveur d'une société plus égalitaire, plus juste et plus résiliente. Plus que jamais, il est essentiel de préserver les espaces qui permettent aux jeunes de développer leur esprit critique, de s'engager et de contribuer à la vie démocratique, dans toute sa richesse et sa complexité.

POINT SUR LE SECTEUR SOCIO-CULTUREL

Les acteur·trice·s de la culture, de la jeunesse, du social et de l'éducation permanente sont également fortement touché·e·s par les mesures annoncées. Parmi celles-ci figurent :

- le rapatriement des détaché·e·s pédagogiques ;
- la réforme des APE (Aide à la Promotion de l'Emploi) ;
- la réduction des avantages liés aux dons fiscaux.

Ces décisions fragilisent des milliers d'emplois ainsi que des initiatives essentielles au fonctionnement démocratique, au renforcement de la solidarité et à la participation citoyenne.

Le retrait de postes de détaché·e·s pédagogiques[5], en particulier, entrave la création de liens durables entre le secteur associatif et les établissements scolaires, tout en limitant l'accès à l'emploi pour de jeunes enseignant·e·s désireux·ses de s'engager dans des projets éducatifs innovants.

De plus, un poste clé supprimé est une chaîne éducative fragilisée. Pour JEC, c'est également :

- Une perte d'expertise importante pour notre ASBL car le poste de détachement pédagogique représente l'une des portes entre notre secteur associatif et le milieu scolaire.
- Une fragilisation de notre offre pédagogique, construite sur la complémentarité entre acteurs jeunesse et acteurs issus du monde scolaire.
- Une mise sous pression du secteur associatif jeunesse, dont le rôle est pourtant reconnu dans l'éducation non formelle et l'accompagnement des jeunes dans leur développement citoyen.
- Un manque de cohérence dans le déploiement du plan quadriennal de l'asbl. Notre secteur fragilisé

Notre secteur fragilisé

Nous souhaitons rappeler aux responsables politiques l'importance stratégique des associations et des organisations de jeunesse, ainsi que leur contribution essentielle à l'épanouissement, à la participation et à la citoyenneté active des jeunes. Les coupes budgétaires annoncées

5 La réforme des détaché·e·s pédagogiques fragilise les organisations de jeunesse - (www.jecasbl.be/les-actualites/rappel-detaches-pedagogiques-impact)

mettent en péril le travail de terrain que nous planifions et menons quotidiennement.

La Belgique dispose d'un tissu associatif particulièrement riche et diversifié, composé d'acteur·trice·s engagé·e·s au service d'une jeunesse dynamique, autonome et préparée à relever les défis futurs. Toutefois, les réductions budgétaires et les réformes envisagées fragilisent les emplois du secteur et compromettent son attractivité, alors même que ses professionnel·le·s ne demandent qu'une chose : être reconnu·e·s et valorisé·e·s. Le travail mené par les organisations de jeunesse contribue à créer :

- des espaces d'expression et de liberté ;
- un accès à des ressources éducatives et citoyennes ;
- des ponts entre les jeunes, les écoles et les associations ;
- des environnements favorisant la prise de décision, la mobilisation et l'engagement collectif.

Les organisations de jeunesse ne sont pas de simples lieux de loisirs : elles constituent des laboratoires de citoyenneté, d'apprentissage social, de cohésion et de créativité. Elles permettent aux jeunes d'explorer leur identité, de développer leurs compétences et de comprendre les enjeux sociaux et démocratiques. Elles les préparent à devenir des Citoyen·ne·s Responsables, Actif·ve·s, Critiques, Solidaires.

Elles jouent également un rôle essentiel dans la sensibilisation aux grands défis contemporains : dérèglement climatique, inclusion, lutte contre les discriminations, santé mentale, solidarité internationale, etc. En transformant ces enjeux en projets concrets, elles permettent aux jeunes d'agir plutôt que de subir.

Ignorer ou fragiliser ces structures, c'est priver des milliers de jeunes d'espaces d'apprentissage fondamentaux et compromettre la transmission de valeurs citoyennes indispensables à la vitalité démocratique de notre pays. Soutenir les organisations de jeunesse doit être considéré comme un investissement essentiel dans une société plus juste, inclusive et participative.

Grâce au travail quotidien de notre équipe, nous avons pu développer des projets porteurs de sens, où la participation des jeunes est réelle, visible et reconnue :

- Notre Forum Participatif constitue un espace de rencontre, de débat et de co-construction accessible à tou·te·s les jeunes.
- Notre offre d'animations pédagogiques, conçue et menée par notre équipe (chargé·e·s de projets, animateur·rice·s, formateur·rice·s et détaché·e·s pédagogiques), permet d'aborder des enjeux contemporains, d'actualiser les connaissances des jeunes, de renforcer leur esprit critique et de développer leurs compétences citoyennes.
- Nos projets internationaux favorisent les échanges interculturels, l'ouverture au monde et la solidarité.

Notre travail de terrain met en lumière des problématiques que l'école, à elle seule, ne peut aborder de manière exhaustive. C'est pourquoi nous plaidons non pas pour un clivage entre école et secteur associatif, mais pour un renforcement des collaborations structurantes.

Si nous voulons répondre pleinement aux objectifs du décret Jeunesse, à savoir former des jeunes Citoyen·ne·s, Responsables, Actif·ve·s, Critiques et Solidaires, alors les politiques publiques doivent soutenir notre action, non la fragiliser.

Nous appelons dès lors à adopter des mesures permettant de renforcer, et non d'affaiblir, les structures qui œuvrent quotidiennement pour l'émancipation et la participation des jeunes.

L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

L'importance de la participation des jeunes occupe une place centrale dans l'équilibre démocratique belge, d'autant plus dans un contexte où les orientations gouvernementales actuelles influencent directement les domaines qui structureront leur avenir : enseignement, emploi, mobilité internationale, transition écologique ou encore financement des organisations de jeunesse. Il est essentiel de rappeler que les jeunes ne constituent pas un public marginal, mais bien une composante incontournable de la société, dont la voix mérite d'être pleinement intégrée aux processus de décision publique.

Leur implication dans les conseils consultatifs, dispositifs participatifs, consultations numériques ou actions collectives permet d'identifier les besoins émergents, de comprendre les réalités du terrain et d'évaluer l'impact concret des politiques sur leur quotidien. Renforcer cette participation répond également à un enjeu majeur de confiance institutionnelle : plus les jeunes se sentent écouté·e·s et reconnu·e·s, plus ils·elles développent un sentiment d'appartenance démocratique solide, durable et nécessaire au maintien d'une démocratie vivante et proche de sa jeunesse.

Dans ce processus, les organisations de jeunesse jouent un rôle structurant. Elles transmettent aux jeunes des outils d'analyse, de compréhension et de mobilisation leur permettant de se positionner face aux décisions qui les concernent. Leurs actions renforcent la capacité des jeunes à faire entendre leurs préoccupations de manière informée, collective et constructive.

Dans ce cadre, une consultation menée sur le terrain auprès de 69 participant·e·s issu·e·s de contextes variés met en évidence des tendances significatives. Si cet échantillon ne peut prétendre représenter l'ensemble de la jeunesse belge, il révèle néanmoins un ressenti partagé : les jeunes interrogé·e·s se déclarent directement impacté·e·s par les mesures actuelles et expriment la perception de ne pas être suffisamment entendu·e·s par les responsables politiques.

Ce constat rejoint d'ailleurs les observations récurrentes recueillies par de nombreuses organisations de jeunesse : un besoin d'écoute renforcée, de reconnaissance institutionnelle et d'implication réelle dans les décisions publiques.

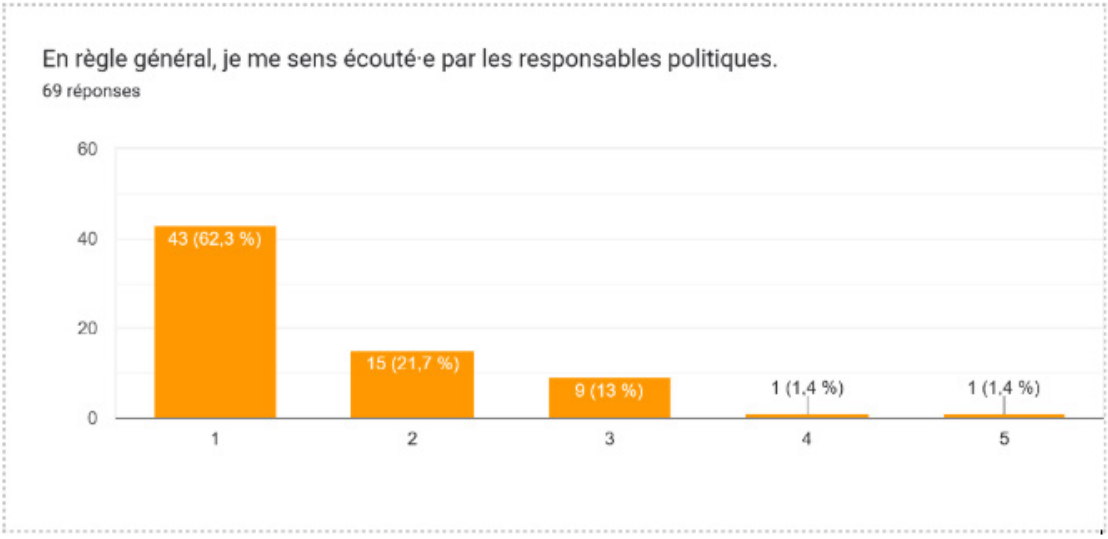

84 % des jeunes sondés expriment donc un sentiment clair de non-reconnaissance de leur voix dans les décisions politiques.

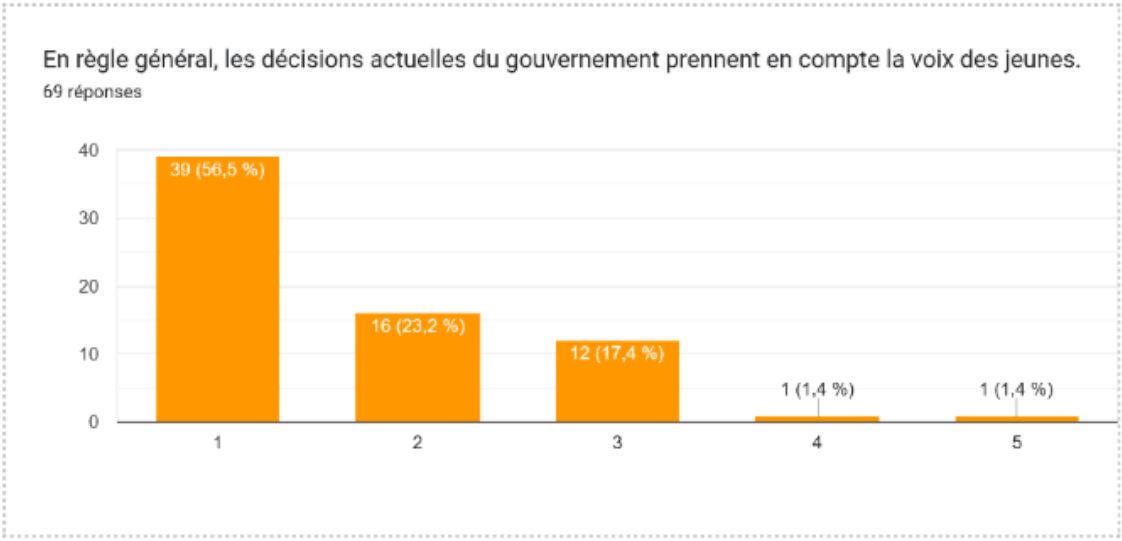

Près de 80 % des jeunes sondés considèrent que leur voix n'est pas ou très peu intégrée dans les décisions politiques.

Soutenir la participation des jeunes n'est pas un geste symbolique: c'est un impératif démocratique.

CONCLUSION

Les récentes décisions gouvernementales, qu'il s'agisse du rappel potentiellement massif des détaché·e·s pédagogiques ou des orientations politiques touchant l'enseignement, l'associatif et l'éducation citoyenne, démontrent à quel point les jeunes sont directement concerné·e·s par les choix publics, encore trop souvent sans être consulté·e·s.

Dans ce contexte, les organisations de jeunesse jouent un rôle essentiel d'intermédiaire démocratique. Elles offrent un cadre d'apprentissage, de compréhension et de mobilisation permettant aux jeunes de s'exprimer de manière informée et collective.

Face à ces constats, il devient urgent de donner aux jeunes des places réelles dans les processus décisionnels, pas seulement symbolique. Urgent de préserver des conditions de travail stables pour les professionnel·le·s qui les accompagnent. Urgent de défendre les espaces où se construit leur pensée critique. Urgent de faire de la participation des jeunes un principe démocratique non négociable.

Jeune Et Citoyen ASBL réaffirme avec vigueur son engagement : continuer à former, soutenir, éduquer et amplifier la voix des jeunes, pour qu'ils·elles puissent non seulement être consulté·e·s, mais peser dans les décisions qui façonnent leur futur.

Car une démocratie qui écarte sa jeunesse s'affaiblit; une démocratie qui l'écoute, qui la considère et qui l'intègre, se renforce durablement.

Contenu par : Jeune Et Citoyen
Date de publication : 2025
Mise en page : Jeune Et Citoyen ASBL
Photo : Libre d'utilisation
Contacts : info@jecasbl.be / www.jecasbl.be